



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
20 juillet 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 56 de l'ordre du jour provisoire*
Suite à donner aux textes issus
du Sommet du Millénaire

Conseil économique et social
Session de fond de 2004
28 juin-23 juillet 2004
Points 4 et 6 de l'ordre du jour
provisoire***

Coordination des politiques et activités
des institutions spécialisées
et autres organismes des Nations Unies

Application et suivi des recommandations
issues des grandes conférences
et réunions au sommet organisées sous l'égide
de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 2 juin 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Finlande et de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur le rapport intitulé « Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous » (voir annexe). Publié en février 2004 par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, présidée conjointement par les Présidents Tarja Halonen de la Finlande et Benjamin William Mkapa de la République-Unie de Tanzanie, ce rapport porte notamment sur les questions de gouvernance et de responsabilité et il y est notamment recommandé de prendre une série de mesures coordonnées aux échelons national et international dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la finance, des migrations et du travail.

Au regard de l'importance du rapport et de sa pertinence pour les activités de l'Organisation des Nations Unies, en particulier dans le domaine économique et social, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir en faire

** Deuxième tirage pour raisons techniques.

* A/59/150.

*** E/2004/100 et Corr. 2.



distribuer le texte en tant que document aussi bien de l'Assemblée générale que du Conseil économique et social. En outre, nous souhaiterions qu'il soit examiné lors de la prochaine session de fond de 2004 du Conseil économique et social, ainsi qu'à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Finlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marjatta **Rasi**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la République-Unie de Tanzanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Augustine **Mahiga**

**Annexe à la lettre datée du 2 juin 2004, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de la Finlande et de la République-Unie de Tanzanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**